

# ECHOS FNACA 19ème

Comité du 19<sup>ème</sup> de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie,  
Maroc et Tunisie

20 rue Edouard Pailleron, 75019 PARIS

*Permanences les 2ème jeudi de chaque mois de janvier à mai 2017  
Et de septembre au 1er janvier les 1er et 3ème mercredi de chaque mois*



Mars 2017  
N° 12

## COMMÉMORATION DU 55ème ANNIVERSAIRE DU CESSER-LE-FEU OFFICIEL DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

**LE DIMANCHE 19 MARS 2017**

**EN SOUVENIR DE TOUTES LES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES  
DE CETTE GUERRE ET DES COMBATS DE TUNISIE ET DU MAROC**



**Cérémonie du 19 mars 2017**

- 8 h15 R.V. à la Mairie du 19<sup>ème</sup>, -8h30 départ du car pour le Père-Lachaise
- 9 h15 Cérémonie au cimetière du Père-Lachaise — Après la cérémonie, retour en car vers la mairie du 19<sup>ème</sup>
- 11h00 Cérémonie au monument aux morts du 19ème et verre de l'amitié offert par la mairie du 19ème
- 14 h Invalides, cérémonie religieuse - 15 h Rassemblement quai Branly-16 h Cérémonie quai Branly
- 18 h Rassemblement à l'Arc de Triomphe -18h30 Cérémonie, dépôts de gerbes à l'Arc de Triomphe



Photos 2016 dépôt de gerbes à la mairie



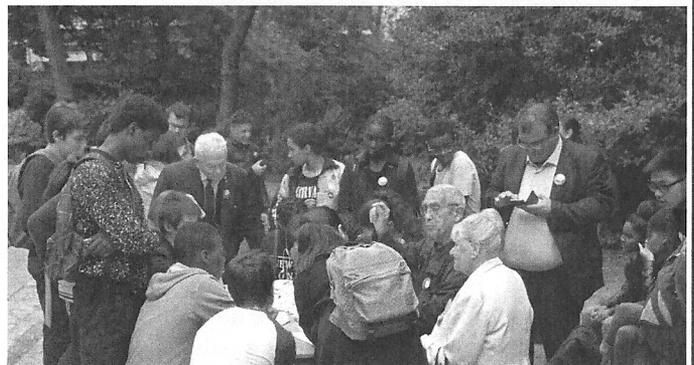
Cérémonie au Père-Lachaise 19 mars 2016

### Notez

que d'importantes manifestations sont prévues dans le cadre du 55ème anniversaire du cessez le feu en Algérie, le comité du 19ème s'associe avec le Département FNACA et le Comité d'Entente.

- Vous êtes invités au vernissage le 11 avril à 17 h à la Maison du Combattant pour l'exposition permanente pendant le mois d'avril sur la guerre d'Algérie.

-Le 16 mai, Parcours Mémoire dans le parc des Buttes Chaumont sur la guerre d'Algérie avec les élèves des lycées.



-En mai projection du documentaire, un instituteur pendant la guerre d'Algérie (le Schire) de J.Y. Jeudy (voir horaire et date à la maison du combattant tél 01 53 72 89 10)

### Mais aussi, rappel:

-27 avril : Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation.

-8 mai : anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.

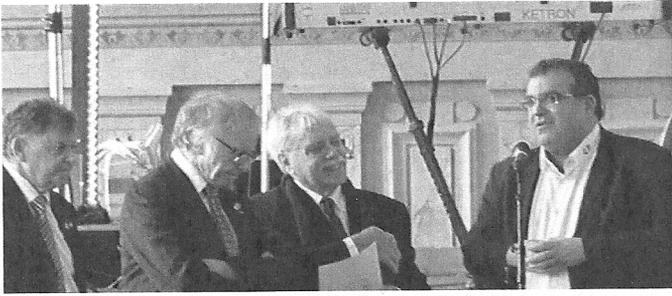
-27 mai : Commémoration de la création du Conseil National de la Résistance.

-6 juin : Commémoration des combats du maquis du Vercors en 1945.

-18 juin : Commémoration de l'appel du 18 juin 1940.



# Comme depuis quelques années notre repas dansant du comité Fnaca du 19ème arrondissement de Paris a remporté un vif succès



Mahor Chiche adjoint au maire chargé de la mémoire pour les A.C entouré de (D à G) J. Y. Jeudy, L. Allary et A. Bellissa nous fait part du plaisir de nous accueillir dans cette magnifique salle de la mairie.

Notre repas affiche complet, 120 invités ont répondu à notre appel L'orchestre de Joël Olmédo anime l'apéritif.



J. Y. Jeudy accueille le maire François Dagnaud au centre et à gauche J.C. Tallarini. Le maire évoque les missions et les valeurs portées par notre organisme.



On danse au dessous du drapeau de la Fnaca Mais hélas il faut se résigner et après quelques heures Une dernière ronde, on applaudit et on se donne rendez-vous l'année prochaine au même endroit.



L'ambiance et la danse c'est parti



## Vos Droits

### Pour les veuves d'anciens combattants

Si vous n'avez pas encore votre carte de veuve qui vous donne accès à certaines aides éventuelles, notamment pour les obsèques. Il vous faut obtenir votre carte de ressortissante de l'ONAC (*Office National des Anciens Combattants*) 295 rue St Jacques 75005 PARIS 01 44 41 38 36. Si vous habitez Paris, vous obtiendrez (à 65 ans) une **carte de transport Navigo gratuite**. Il vous faudra vous adresser au Service Social de la mairie munie de votre carte de veuve de l'ONAC.

Une demi-part supplémentaire est attribuée au niveau fiscal pour les veuves âgées de plus de 74 ans et dont le mari était titulaire de la carte de combattant ou en mesure d'y prétendre sauf si vous en bénéficiez déjà pour une autre raison car elles ne sont pas cumulables. Sur votre déclaration des revenus 2016, vous cochez en page 2 (rubrique 3) case S et n'oubliez pas de joindre une photocopie de votre carte.

Notez qu'à 74 ans révolus, la veuve d'un A.C. (qui était déjà titulaire de la carte du combattant et bénéficiait déjà de cette demi-part), en bénéficie également : cochez la case W.

Adressez-vous à votre comité qui vous renseignera et vous parrainera dans vos démarches.

**Près de 30 de nos adhérents n'ont à ce jour pas encore repris leur carte, je vous en prie faites un effort comme je vous le rappelle régulièrement, c'est un travail supplémentaire pour notre trésorier**

### Rappel des cotisations:

Cotisation seule.....	20€
Cotisation 2€ ou plus au titre de l'aide sociale .....	22€
Suite à l'augmentation des tarifs postaux, l'envoi du calendrier est de .....	2.70+7= 9,70 €
Total avec calendrier.....	31,70 €

**Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi des cartes**

**Merci d'éviter une lettre de relance du National car cela pénalise nos finances locales.**

**Envoi à Jean-Michel ANTERIEU  
7 rue des Bois 75019 PARIS**

## A vos plumes

Si une anecdote, un souvenir que vous aimeriez partager avec nous n'hésitez pas à nous l'envoyer à l'adresse du trésorier.

Envoi à **Jean-Yves JEUDY**  
13 villa de Bellevue 75019 PARIS



## Souvenirs de nos lecteurs

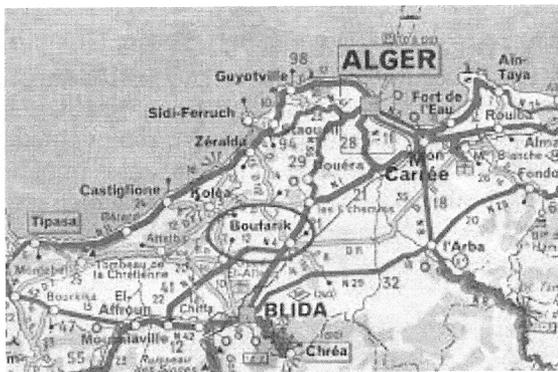
Aujourd'hui : Michel RIFFAT

Sur nos deux derniers ECHOS de la FNACA, Jean-Yves Jeudy, dans un récit plein d'intérêt nous fait part de ses impressions lors d'un voyage qu'il fit en Kabylie 54 ans après y avoir été incorporé sous les drapeaux.

Il nous parle d'un certain capitaine Petit... Un gugusse dont il ne garde pas un particulier bon souvenir.

A mon tour et à l'inverse, je me rappelle d'un capitaine qui fut le notre, quand j'étais rappelé en Algérie en 1956. Il avait un nom à rallonge,

un nom composé, un nom à particule, un nom aristocratique: Le capitaine de Pillot de Coligny. Vous voyez je n'ai pas oublié son nom d'autant que c'était un brave type et quelle classe, quel style, distingué naturellement.



(Les vergers de BOUFARIK)



Il n'était pas pédant, il n'inspirait pas la crainte mais on le remarquait. Il était lui-même le plus simplement du monde. Il n'avait pas besoin de se forcer.

Il était aussi *bien pensant*, ce qui n'est pas rare chez les officiers qui ont commandé *au feu* et qui n'hésitent pas à mêler Dieu à leurs exploits. Ce jour-là il avait convié tous ceux qui le voulaient à l'accompagner à la messe. Nous étions alors consignés au camp, peut-être pour quelques troubles passagers dans cette région de Boufarik qu'on appelle aussi le verger de l'Algérie et qui était pourtant une région calme.

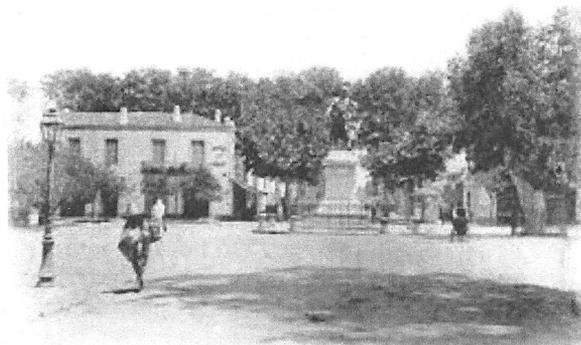
On nous avait en outre prévenus qu'à la sortie de la messe, nous serions invités, chacun de nous dans une famille *pieu noir*.

## Souvenirs de nos lecteurs

Aujourd'hui : Michel RIFFAT



Après une traversée épuisante où j'avais eu un mal de mer carabiné, je commençais à reprendre mes esprits, vous pensez bien que je n'allais pas rater une occasion pareille, n'ayant par ailleurs rien contre la messe.



Boufarik - Place D'Alger et Avenue de Chréa

Ainsi j'allais pénétrer dans une de ces richissimes familles qui vivaient dans l'opulence et dans une somptueuse demeure.



J'allais découvrir un monde que je ne connaissais pas or un peu plus tard, je me retrouvai dans une grande ferme, au sein d'une honorable famille, certes, nous étions tous assis autour d'une grande table et où l'on mangeait à l'aise et sans façon. Ce n'était pas ce que j'avais attendu et pour tout dire au fond de moi, je dois avouer que j'étais un peu déçu.

On ne me prêtait pas une particulière attention.

J'étais en plus c'est tout.

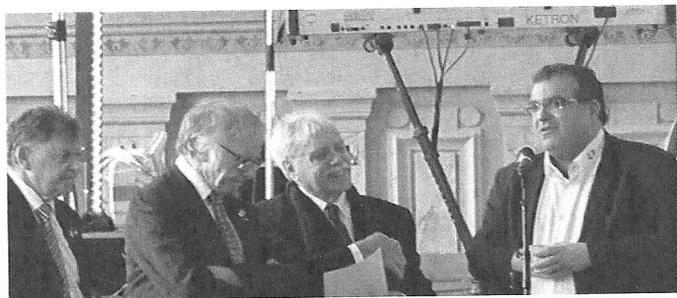
Ils parlaient entre eux.

Quelques fois on me posait une question sur ce que l'on pensait en France (et non pas la métropole, ndlr) de l'Algérie et aussi ce que j'en pensais, moi. Je ne savais trop quoi répondre.

J'ai oublié les excuses trouvées

Je ne pouvais pas leur dire que je n'avais qu'une hâte, que mon rappel se termine et que je puisse rentrer chez moi.

# Comme depuis quelques années notre repas dansant du comité Fnaca du 19ème arrondissement de Paris a remporté un vif succès



Mahor Chiche adjoint au maire chargé de la mémoire pour les A.C entouré de (D à G) J. Y. Jeudy, L. Allary et A. Bellissa nous fait part du plaisir de nous accueillir dans cette magnifique salle de la mairie.

Notre repas affiche complet, 120 invités ont répondu à notre appel L'orchestre de Joël Olmédo anime l'apéritif.



L'ambiance et la danse c'est parti



J. Y. Jeudy accueille le maire François Dagnaud au centre et à gauche J.C. Tallarini. Le maire évoque les missions et les valeurs portées par notre organisme.

On danse au dessous du drapeau de la Fnaca Mais hélas il faut se résigner et après quelques heures Une dernière ronde, on applaudit et on se donne rendez-vous l'année prochaine au même endroit.



rendez-vous l'année prochaine au même endroit.



## Vos Droits

### Pour les veuves d'anciens combattants

Si vous n'avez pas encore votre carte de veuve qui vous donne accès à certaines aides éventuelles, notamment pour les obsèques. Il vous faut obtenir votre carte de ressortissante de l'ONAC (*Office National des Anciens Combattants*) 295 rue St Jacques 75005 PARIS 01 44 41 38 36. Si vous habitez Paris, vous obtiendrez (à 65 ans) une **carte de transport Navigo gratuite**. Il vous faudra vous adresser au Service Social de la mairie munie de votre carte de veuve de l'ONAC.

Une demi-part supplémentaire est attribuée au niveau fiscal pour les veuves âgées de plus de 74 ans et dont le mari était titulaire de la carte de combattant ou en mesure d'y prétendre sauf si vous en bénéficiez déjà pour une autre raison car elles ne sont pas cumulables. Sur votre déclaration des revenus 2016, vous cochez en page 2 (rubrique 3) case S et n'oubliez pas de joindre une photocopie de votre carte.

Notez qu'à 74 ans révolus, la veuve d'un A.C. (qui était déjà titulaire de la carte du combattant et bénéficiait déjà de cette demi-part), en bénéficie également : cochez la case W.

Adressez-vous à votre comité qui vous renseignera et vous parrainera dans vos démarches.

**Près de 30 de nos adhérents n'ont à ce jour pas encore repris leur carte, je vous en prie faites un effort comme je vous le rappelle régulièrement, c'est un travail supplémentaire pour notre trésorier**

### Rappel des cotisations:

Cotisation seule.....	20€
Cotisation 2€ ou plus au titre de l'aide sociale .....	22€
Suite à l'augmentation des tarifs postaux, l'envoi du calendrier est de .....	2.70+7= 9,70 €
Total avec calendrier.....	31,70 €

**Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi des cartes**

**Merci d'éviter une lettre de relance du National car cela pénalise nos finances locales.**

**Envoi à Jean-Michel ANTERIEU  
7 rue des Bois 75019 PARIS**